

4 PTC
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 8 Rue des Myosotis - LOUBLANDE
79700 MAULEON
842 233 439 RCS NIORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 15 AVRIL 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 40 062,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 062,10 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	20 000,00 euros
Soit 1,00 euro par part	

Le solde	20 062,10 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
 Philippe PAULÉU
36683DB818E14C1...



SARL 4PTC

États financiers

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activités des sièges sociaux
8 rue des Myosotis, Loublande, 79700, MAULEON
SIREN : 842233439

États financiers

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	69 000,00	- 2 787,88	66 212,12	66 996,21
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	44 710,00	- 19 127,71	25 582,29	30 387,58
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	220 742,00		220 742,00	220 742,00
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	334 452,00	- 21 915,59	312 536,41	318 125,79
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	82 140,00		82 140,00	84 300,00
<i>Autres créances (3)</i>	308 706,06		308 706,06	260 953,78
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	74 429,20		74 429,20	99 939,48
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	465 275,26		465 275,26	445 193,26
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecart de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	799 727,26	- 21 915,59	777 811,67	763 319,05

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000,00	200 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000,00	20 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	434 196,99	288 219,83
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	40 062,10	165 977,16
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	694 259,09	674 196,99
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	21 991,89	33 869,99
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 335,06	2 543,32
Dettes fiscales et sociales	34 438,40	38 174,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 787,23	14 533,78
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	83 552,58	89 122,06
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	777 811,67	763 319,05

(1) Dont à moins d'un an

83 552,58

89 122,06

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue - biens</i>				
<i>Production vendue - services</i>	147 511,79	182 739,65	- 35 227,86	- 19,28
Chiffre d'affaires net	147 511,79	182 739,65	- 35 227,86	- 19,28
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>				
<i>Autres produits</i>	6,24	9,65	- 3,41	- 35,34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	147 518,03	182 749,30	- 35 231,27	- 19,28
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	19 091,92	21 394,06	- 2 302,14	- 10,76
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	741,53	823,58	- 82,05	- 9,96
<i>Salaires et traitements</i>	95 085,67	92 851,88	2 233,79	2,41
<i>Charges sociales</i>	22 265,54	8 865,96	13 399,58	151,14
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	5 589,38	5 589,37	0,01	
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>				
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	1,76	0,22	1,54	700,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	142 775,80	129 525,07	13 250,73	10,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 742,23	53 224,23	- 48 482,00	- 91,09
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation (1)</i>	39 247,87	145 051,93	- 105 804,06	- 72,94
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	39 247,87	145 051,93	- 105 804,06	- 72,94
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>				
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	39 247,87	145 051,93	- 105 804,06	- 72,94
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	43 990,10	198 276,16	- 154 286,06	- 77,81

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>	4 399,00	19 828,00	- 15 429,00	- 77,81
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	- 471,00	12 471,00	- 12 942,00	- 103,78
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	186 765,90	327 801,23	- 141 035,33	- 43,02
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	146 703,80	161 824,07	- 15 120,27	- 9,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 062,10	165 977,16	- 125 915,06	- 75,86
(1) Dont produits concernant les entités liées	39 247,87	145 051,93	- 105 804,06	- 72,94
(2) Dont intérêts concernant les entités liées				
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	1 500,00	1 500,00		
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Annexe

Faits caractéristiques

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Autres immobilisations incorporelles : 88 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 7 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	69 000,00					69 000,00	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	69 000,00					69 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 710,00					44 710,00	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	44 710,00					44 710,00	
<i>Installations générales agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	220 742,00					220 742,00	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	220 742,00					220 742,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	334 452,00					334 452,00	

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SPECIMAT ANJOU	200 000	212 982	50,00%	- 14 666
SCI 2A BURPAU	2 000	74 434	50,00%	41 916

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)					
Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SARL SPECIMAT ANJOU	219 742	219 742	271 434		24 000
SCI 2A BURPAU	1 000	1 000	4 000		
Autres filiales françaises					
Autres filiales étrangères					
Autres Participations françaises					
Autres Participations étrangères					

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	390 846,06	390 846,06	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	82 140,00	82 140,00	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
Créances fiscales et sociales	18 024,03	18 024,03	
<i>Groupes et associés (1)</i>	290 682,03	290 682,03	
<i>Débiteurs divers</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	390 846,06	390 846,06	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>				
<i>Produits à recevoir - Divers</i>		261,93	- 261,93	- 100,00
Total		261,93	- 261,93	- 100,00

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 € décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 10 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
<i>Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent celui déclaré</i>	165 977,16	
<i>Prélèvement sur les réserves</i>		
<i>Affectations aux réserves légales</i>		
<i>Affectations aux autres réserves</i>		145 977,16
<i>Dividendes</i>		20 000,00
<i>Autres répartitions</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
Total	165 977,16	165 977,16

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
<i>Capital social ou individuel</i>	200 000,00					200 000,00
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>						
<i>Ecart de réévaluation</i>						
<i>Réserve légale</i>	20 000,00					20 000,00
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>						
<i>Réserves réglementées</i>						
<i>Autres réserves</i>	288 219,83	145 977,16				434 196,99
<i>Report à nouveau</i>						
<i>Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat</i>		20 000,00	20 000,00			
<i>Résultat de l'exercice précédent restant à affecter</i>						
<i>Résultat de l'exercice</i>	165 977,16	- 165 977,16		40 062,10		40 062,10
Situation nette	674 196,99		20 000,00	40 062,10		694 259,09
<i>Subventions d'investissement</i>						
<i>Provisions réglementées</i>						
Total des capitaux propres	674 196,99		20 000,00	40 062,10		694 259,09

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	21 991,89	21 991,89		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	21 991,89	21 991,89		
DETTE FOURNISSEURS	1 335,06	1 335,06		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 335,06	1 335,06		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	34 438,40	34 438,40		
AUTRES DETTES	25 787,23	25 787,23		
<i>Autres dettes</i>	25 787,23	25 787,23		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	83 552,58	83 552,58		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 21 991

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	1 197,24	1 378,76	- 181,52	- 13,17
<i>Charges à payer - Divers</i>	29 264,87	26 543,58	2 721,29	10,25
Total	30 462,11	27 922,34	2 539,77	9,10